## Le Président de la République a répondu :

« Je suis très touché personnellement et très reconnaissant pour la France des vœux que Votre Excellence vient de formuler avec tant d'élévation. Les sentiments que vous venez d'exprimer correspondent à ceux qui ont guidé le Gouvernement de la République quand il a convié toutes les nations à célébrer à Paris l'essor incessant du génie humain.

« C'est par des concours pareils à celui qui s'ouvrira dans quelques mois que se mesurent les étapes successives du progrès. Nous avons pensé que, dans l'instant solennel où apparaît l'aube d'un siècle nouveau, il convenait que les hommes prissent conscience, dans une constatation qui les réconforte, les rassérène et les stimule, des résultats admirables de l'ensemble de leur effort.

« De la manifestation grandiose du développement des sciences, des arts et de l'industrie, du spectacle qui se déroulera aux yeux sur les deux rives de la Seine, se dégagera pour tous cette idée que désormais la grandeur et la puissance s'acquerront surtout par l'émulation pacifique des travailleurs.

« L'accueil fait à l'invitation de la République française témoigne suffisamment que notre initiative répondait aux aspirations et à

l'espoir de tous.

« Je suis heureux de pouvoir en adresser mes sincères remerciements aux représentants des souverains et chefs d'Etat qui ont bien voulu se joindre à vous aujourd'hui, et dont vous avez si élo-

quemment traduit les vœux collectifs.

« Ce sera pour mon pays la plus glorieuse récompense de l'hospitalité qu'il lui a plu d'offrir aux nations, que d'avoir contribué, pour une part considérable, à cette œuvre de concorde, dont les peuples du monde entier attendent la consécration. »

## A Rennes

En recevant le clergé de la ville de Rennes, le cardinal Labouré a résumé en ces termes les motifs qui obligent les catholiques à protester contre les projets liberticides en matière d'enseignement:

L'Eglise doit protester. En son nom, d'abord. Le droit d'enseigner fait partie essentielle et capitale de sa mission divine. L'abs-

tention serait ici pour elle l'abdication.

« Elle doit protester au nom de l'honnêteté. Sur la foi des lois qui sont la parole d'honneur de l'Etat, l'Eglise a élevé à grande peine et à grand travail des maisons d'éducation. Ses sacrifices, ses efforts ont été sans mesure. Et le bénéfice lui en serait arraché tout d'un coup et par une raison d'Etat qui n'existe même pas? et dans un temps où c'est, au contraire, une maxime d'Etat : que l'Etat doit uniquement se gouverner par le Droit et la Justice?

« Elle doit protester au nom du droit moderne devenu, en quelques-uns de ses principes, partie intégrante de la conscience publique. Tous les Français sont égaux devant la loi. Tous sont également admissibles aux emplois. La loi qui établirait parmi eux